

Jean-Louis BENOÎT

Agrégé de l'Université, Docteur ès lettres, Maître de conférences, retraité.

(2001)

“Relectures de Tocqueville”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jean-Louis Benoît

“**Relectures de Tocqueville**”.

Un article publié dans la revue **Le Banquet**, n°16, 2001. Texte disponible sur le site web de la revue à l'adresse suivante :

http://www.revue-lebanquet.com/docs/a_0000292.html

L'auteur, Jean-Louis BENOÎT, professeur agrégé, docteur ès Lettres, enseignant en Classe Préparatoire aux grandes Ecoles (e.r.) a consacré l'essentiel de ses recherches à l'œuvre d'Alexis de Tocqueville, il a publié livres et articles et organisé des colloques consacrés à l'auteur de La Démocratie en Amérique. Il nous a accordé le 15 novembre 2006 son autorisation de diffuser électroniquement ce texte. Le directeur de la revue Le Banquet, M. Nicolas Tenzer, a également autorisé la rediffusion de cet article sur le site des Classiques des sciences sociales.



Courriel : BENOITJLM@aol.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition numérique réalisée le 16 novembre 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

Quand Tocqueville légitimait les boucheries...

Tocqueville va-t-en-guerre ?

Tocqueville et la colonisation de l'Algérie

Quel projet de vie avec les Algériens ?

La conduite de la guerre

Sortir de la guerre

Tocqueville n'est pas Bugeaud : une simple erreur de lecture ?

*Bugeaud : un général factieux ! La démocratie au risque de son ar-
mée*

Épilogue

Jean-Louis Benoît ¹

"Relectures de Tocqueville".

Un article publié dans la revue Le Banquet, n°16, 2001. Texte disponible sur le site web de la revue à l'adresse suivante :

http://www.revue-lebanquet.com/docs/a_0000292.html

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Tocqueville père spirituel de Maurice Papon ? La thèse est surprenante, mais la question est posée, qu'on en juge ! Si le lecteur se connecte sur Internet, et si, à l'aide d'un moteur de recherche, il lance la requête Tocqueville et l'Algérie, il découvrira parmi plus de cent autres textes et articles celui qui porte le titre ci-dessous : « D'Alexis de Tocqueville aux massacres d'Algériens en octobre 1961 » ². Ce titre choc, qui fait écho à celui du *Monde diplomatique* de juin 200 ³, s'appuie de plus sur une phrase mise en exergue, qui constitue un véritable

¹ A publié avec André Jardin le tome XIV des *Oeuvres Complètes* d'Alexis de Tocqueville : *Correspondance familiale*, Gallimard, 1998 ; il a également publié un *Tocqueville, Textes essentiels, Anthologie critique*, édition Pocket, coll. Agora, 2000. En 1990, il a organisé, en partenariat avec le conseil général de la Manche un colloque international consacré à *L'Actualité de Tocqueville*, dont les actes ont été publiés par les *Cahiers de philosophie politique et juridique de l'Université de Caen*, n° 19, 1991. Il enseigne dans les classes préparatoires aux grandes écoles au lycée Le Verrier, à Saint-Lô.

² Article paru in *La Mazarine*, hiver 2001.

³ « Les impasses du débat sur la torture en Algérie. Quand Tocqueville légitimait les boucheries... ».

appel à la violence extrême et au meurtre : « Qui veut la fin veut les moyens. Selon moi, toutes les populations [d'Algérie] qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées, tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe ; l'herbe ne doit plus pousser où l'armée française a mis le pied ». La cause est entendue, tous les textes retenus dans ces deux articles ne le prouvent-ils pas ? Force de l'écrit : *scripta manent !*

Oui, mais... La phrase ainsi mise en exergue n'est pas de Tocqueville, mais de L.-F. de Montagnac⁴ ; le lecteur n'est-il pas en droit de se demander si l'auteur de l'article ne procède pas à des rapprochements discutables, et s'il ne convient pas de retourner aux textes originaux ? Il est temps sans doute de chercher à découvrir et à décrypter les procédés utilisés par ceux qui, bravant les anachronismes, proclament haut et fort, textes à l'appui, que Tocqueville est responsable aussi bien de la torture en Algérie que des massacres d'octobre 1961 en France.

Faut-il vouer Tocqueville aux gémonies ? Le donner aux chiens ? La question mérite d'être posée : l'article d'Olivier La Cour Grandmaison relance le débat ; il déplore notamment que les spécialistes n'accordent pas assez d'attention aux textes sur l'Algérie, et il a raison. Ajoutons qu'il faudrait également lire ou relire attentivement plusieurs autres textes, à commencer par les cent dernières pages de la première *Démocratie*⁵ dans laquelle Tocqueville dénonce le génocide des Indiens d'Amérique⁶, l'esclavage et, d'une manière générale, la situation faite aux noirs qui, même affranchis, connaissent des condi-

⁴ Ce que l'auteur de l'article indique lui-même, mais la force de l'effet est acquise, tout le reste de ces articles et l'assemblage de citations, hors contexte, sont là pour prouver au lecteur que cette phrase signée de Montagnac pourrait aussi bien être signée de Tocqueville.

⁵ On ne souligne jamais que Tocqueville consacre dans la seconde partie de la première *Démocratie* la moitié du chapitre X (50 pages) à dénoncer ces situations scandaleuses.

⁶ *Oeuvres complètes*, Gallimard, I, 1, pp. 333-355. Tocqueville souligne bien que les Américains procèdent à une extermination systématique des tribus indiennes et il décrit les procédés employés : spoliation, déportation...

tions indignes. Il est regrettable que la commémoration de l'abolition de l'esclavage ait oublié celui qui, en 1839, à l'Assemblée, terminait son rapport en demandant « l'abolition générale et simultanée de l'esclavage dans les colonies françaises »⁷. Pourquoi ne pas relire tous les textes concernant ce combat que Tocqueville mène pendant dix ans à l'Assemblée et dans la presse ⁸ ? Nous devons « arracher 250 000 de nos semblables à l'esclavage dans lequel nous les tenons contre tous droits »⁹, écrit-il dans *Le Siècle* du 14 décembre 1843. Lire aussi la *Correspondance avec Gobineau* ¹⁰ ; à celui-ci qui lui fait parvenir, en 1853 et 1855, les volumes de son *Essai sur l'inégalité des races*, Tocqueville affirme : « Nous appartenons à deux écoles diamétralement opposées » ¹¹ et il dénonce cette doctrine immorale et fallacieuse : « une philosophie de directeur de haras ! », écrit-il à son ami Corcelle ¹². Car pour Tocqueville, lecteur attentif de Flourens, et qui admire

⁷ *Oeuvres Complètes*, III, 1, p. 78. (J'indiquerai désormais la référence par *O.C.*, suivi du numéro du tome et, s'il y a lieu, du numéro du volume dans le tome).

⁸ *O.C.*, III, 1, pp. 41-126.

⁹ *Ibid.*, p. 110-111 ; Tocqueville qui est un homme du verbe travaillait avec le plus grand soin son texte afin de veiller à l'exactitude du choix des mots. La formule qu'il choisit ici, pour terminer le sixième et dernier article qu'il publie dans *Le Siècle*, le 14 décembre 1843, discrédite totalement les propos qui dénigrent l'action de Tocqueville et ses ressorts profonds, dans la lutte pour l'abolition de l'esclavage ; le lecteur peut retrouver la totalité de ce dossier in *O.C.*, III, 1, pp. 41-126.

¹⁰ *O.C.*, IX.

¹¹ *Ibid.* p. 280, lettre du 24 janvier 1857.

¹² Tocqueville avait affirmé à Gobineau que si jamais sa doctrine avait une chance de connaître quelque succès c'était en Allemagne : intuition pertinente ! Ne convient-il pas d'ajouter que les *Lebensborn* du III^e Reich sont précisément des haras pour les étalons de la Waffen SS ?

les valeurs du christianisme originel reprises par les Lumières, il n'existe qu'une seule espèce humaine et une seule humanité ¹³.

¹³ « L'homme est donc d'une seule espèce et les variétés humaines sont produites par trois causes secondaires et extérieures : le climat, la nourriture et la manière de vivre » (*O.C.*, IX, p. 197) ; et il écrit ironiquement à Gobineau le 17 novembre 1853 : « Je suis sûr que Jules César, s'il avait eu le temps aurait volontiers fait un livre pour prouver que les sauvages qu'il avait rencontrés dans l'île de la Grande-Bretagne n'étaient point de la même race humaine que les Romains et que tandis que ceux-ci destinés par la nature à dominer le monde, les autres l'étaient à végéter dans un coin » (*ibid.*, p. 202).

Quand Tocqueville légitimait les boucheries...

[Retour à la table des matières](#)

La thèse est forte, mais pas nouvelle : tout le contenu de l'article se trouve déjà intégralement (exemples, analyses, lectures partielles ou rapprochements pertinents ou non) dans les vingt-cinq pages de l'introduction du livre de T. Todorov¹⁴ ; mais le titre, par sa violence même, donne un effet d'annonce propice à assurer la promotion d'un ouvrage à paraître.

L'auteur de l'article du *Monde diplomatique* retrace dans ses trois premiers paragraphes un bref historique de la colonisation, avant de présenter ensuite Tocqueville comme un apologiste de la guerre régénératrice, colonialiste de la pire espèce appelant une action militaire la plus violente possible, une spoliation délibérée des musulmans sous le contrôle d'une administration au pouvoir sans limite qu'il appellerait de ses vœux !

Certes, les textes cités existent bien, mais chacun sait qu'on peut faire dire ce que l'on veut à un texte tiré du contexte, qu'un montage de citations peut aller jusqu'à inverser le propos de l'auteur. Je reprendrai donc quelques points pour les présenter de façon plus objective. Le lecteur pourra retourner aux textes eux-mêmes pour vérifier la pertinence des deux lectures de Tocqueville qui lui sont proposées et se faire sa propre idée.

¹⁴ T. Todorov, *Alexis de Tocqueville : De la colonie en Algérie*, Complexe, 1988, pp. 9-33. Ce livre est par ailleurs remarquable dans la mesure où il procède à des coupes hautement sélectives, éliminant les deux tiers du texte original (il ne retient que 114 pages sur les 310 qui traitent de l'Algérie et supprime une bonne partie ce qui ne va pas dans le sens de la thèse choisie). Le lecteur peut trouver le texte intégral des écrits de Tocqueville sur l'Algérie in *O.C.*, III, 1, pp. 127-440, seule édition complète. Un article de Louis Sala-Molins, dans *Le Monde* du 22 février 1999, utilise le même type d'argumentation : « Esclavage, une mémoire à peu de frais ».

Tocqueville va-t-en-guerre ?

[Retour à la table des matières](#)

L'auteur de l'article du *Monde diplomatique* appuie son argumentation sur une quinzaine de mots tirés de passages différents ¹⁵ d'une lettre à Stuart Mill en date du 18 mars 1841 pour faire de Tocqueville un boute-feu qui appelle à la guerre et à la colonisation en Algérie comme « remèdes aux maux sociaux et politiques qui assaillent la France » et afin de sortir la classe moyenne de « la faiblesse et de l'égoïsme » et de lutter contre « l'amollissement graduel des mœurs ». Curieuse lecture d'un texte dans lequel il n'est pas question de l'Algérie mais des suites du traité du 15 juin 1840 signé à Londres par la Russie, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche contre Méhémet Ali, allié de la France, sans que celle-ci fût prévenue. La France en fut humiliée, Thiers, Premier ministre vindicatif, rappelait des troupes et mettait le pays en état d'alerte ; Louis-Philippe préféra tenter de maintenir l'Entente Cordiale et donna le ministère à Soult qui confia à Guizot le ministère des Affaires étrangères, à charge pour lui de négocier pour que la France humiliée retrouvât sa place en Europe.

Tocqueville en appellerait donc à la guerre régénératrice ? Qu'on en juge : il présente à Stuart Mill les arguments des partisans et des adversaires de la guerre et poursuit : « Le gros de la nation est entre ces deux extrêmes, mais il n'a pas de représentant éminent dans le Parlement. Je ne pouvais approuver le langage révolutionnaire et propagandiste de la plupart des partisans de la guerre, mais abonder dans le sens de ceux qui demandaient à grands cris et à tout prix la paix était plus périlleux encore ».

Demande-t-il d'entrer en guerre ? Non ; il demande au pouvoir d'avoir des positions fermes, un langage clair, c'est-à-dire une ligne

¹⁵ O.C., VI, 1, p. 345, lignes 9, 20, 43-44.

politique véritable ¹⁶ ; il défend la même position lors de l'affaire Pritchard en 1844 ¹⁷.

Tocqueville et la colonisation de l'Algérie

[Retour à la table des matières](#)

Certes, Tocqueville n'était pas à l'écart du courant de colonisation qui se mettait en place, mais toute présentation qui supprime la dimension diachronique fausse totalement les perspectives. Il n'a jamais été, soulignons-le, chargé du dossier¹⁸ et ses prises de positions successives ont toujours été des adaptations à une situation nouvelle dont il n'était pas responsable.

En 1830, il considère que le pouvoir se lance dans la conquête pour tenter de redresser la situation intérieure par une conquête militaire ; il écrit alors à son frère Édouard : « Le ministère n'a pas fait coïncider sans dessein l'affaire d'Alger avec les élections. Il espère y apporter tout l'ascendant de la victoire. Aussi rien n'est épargné » ¹⁹.

¹⁶ *O.C.*, VI, 1, pp. 335-336.

¹⁷ *O.C.*, III, 2, pp. 400-420.

¹⁸ Tocqueville, rappelons-le, siège à gauche jusqu'à la révolution de 1848. Il se situe dans une opposition qui se veut constructive et participe aux grandes commissions dont il est souvent le rapporteur. Il lutte dix ans sans succès pour obtenir l'abolition de l'esclavage ; sa loi sur les prisons, votée en 1844, n'est jamais appliquée, et il n'obtient pas plus de réussite lorsqu'il s'agit de l'Algérie. Il demande que la Kabylie soit laissée à l'écart des opérations militaires ; ce principe est voté, mais Bugeaud transgresse cette interdiction et son action est couverte par Guizot, déjà ! Ministre des Affaires étrangères de Louis-Napoléon Bonaparte de juin à octobre 1849, il n'est pas chargé du dossier de l'Algérie.

¹⁹ *O.C.*, XIV, *Correspondance familiale*, p. 60.

Par principe, Tocqueville considère que « le génie français [est] peu apte à la colonisation »²⁰ ; et ce, pour deux raisons : d'une part, à cause de la tendance à la centralisation et au contrôle incessant de la métropole, qu'il considère comme un non-sens pour la colonie, d'autre part, en raison de la qualité médiocre des individus qui sont amenés à s'installer dans les colonies ; rares sont « les hommes de talent qui acceptent de quitter la France pour diriger des entreprises coloniales ».

Mais la colonisation est lancée et Tocqueville soutient le processus engagé sans jamais cesser de dénoncer la politique du gouvernement ni la conduite des militaires. Puisque la colonisation est engagée, il faut la poursuivre. Tocqueville n'est pas le seul à penser ainsi. Combien y a-t-il, entre 1837 et 1847, de grandes voix pour s'élever contre la colonisation ? Tocqueville serait-il le seul coupable ? Le plus coupable ? Il suit la géopolitique et la géostratégie du moment : ce serait, pour la France, faire preuve de faiblesse vis-à-vis de l'Angleterre et accepter une forme de déclin.

Tocqueville réclamerait des « expropriations massives », la spoliation des terres et « une administration dotée de pouvoirs exorbitants » ! Rien n'est plus faux ! Il ne cesse de dénoncer une administration inhumaine et de réclamer des indemnisations justes. Qu'on en juge : en juin et août 1837, il publie dans *La Presse de Seine et Oise*, deux lettres sur l'Algérie dans lesquelles il établit un premier bilan – fort mauvais – de la colonisation et propose des solutions pour l'avenir. La colonisation a été engagée de façon stupide : toutes les terres de la région d'Alger appartenaient à des « propriétaires connus. [...] Chaque possesseur est muni d'un titre rédigé en bonne forme, par-devant un officier public. Voilà vous l'avouerez de singuliers sauvages »²¹. À leur arrivée, les Français « ont détruit tous les registres publics avant

²⁰ O.C., III, 1, p. 36 : *Quelques idées qui s'opposent à ce que les Français aient de bonnes colonies* (texte de 1833). Tocqueville considère que ce qui est vrai pour les colonies proprement dites s'applique à plus forte raison aux colonies pénales que certains commencent à proposer comme une solution au problème pénitentiaire.

²¹ O.C., III, 1, p. 132.

même de s'être donné la peine de les lire ; [...] [nous avons brûlé] tous les documents écrits, registres administratifs, pièces authentiques ». L'administration n'a fait aucun cas de « la légitime possession des vaincus » et s'est emparée « au hasard de ce dont elle avait besoin, au mépris du droit et des droits » ; elle a entrepris de renverser l'ordre ancien pour introduire la centralisation française. C'est l'ensemble de ces erreurs et de ces exactions qui a suscité la révolte d'Abd-el-Kader. Tocqueville propose donc, le 22 août 1837, un certain nombre de solutions et d'objectifs. D'une part, distinguant entre Arabes et Kabyles, il affirme qu'il ne faut pas conquérir la Kabylie mais entretenir des relations commerciales avec ses habitants, « des rapports fréquents et paisibles ». D'autre part, en ce qui concerne les tribus arabes, il convient au lieu de vouloir les régir, de laisser l'autonomie la plus large au plus grand nombre possible d'entre elles : « [Sur le plus grand nombre des tribus] nous ne devons, quant à présent, vouloir obtenir qu'une influence indirecte ». Le but étant, à terme de « recréer un gouvernement chez ces peuples, et il n'est peut-être pas impossible d'arriver à ce que ce gouvernement dépende en partie de nous » ²².

En 1847, dans le *Rapport sur l'Algérie*, il affirme qu'en ce qui concerne l'acquisition des terres nécessaires à la colonisation européenne : « Cela nous oblige étroitement, en justice et en bonne politique, à indemniser ceux qui les possèdent ou en jouissent ; [...] il importe à notre propre sécurité, autant qu'à notre honneur de montrer un respect véritable pour la propriété indigène, et bien persuader à nos sujets musulmans que nous n'entendons leur enlever sans indemnité aucune partie de leur patrimoine, ou, ce qui serait pis encore, l'obtenir à l'aide de transactions menteuses et dérisoires dans lesquelles la violence se cacherait sous la forme de l'achat, et la peur sous l'apparence de la vente » ²³.

Et il ajoute : « Ne recommençons pas, en plein XIX^e siècle, l'histoire de la conquête de l'Amérique. N'imitons pas de sanglants exemples que l'opinion du genre humain a flétris » ²⁴. Il s'agit bien là d'une

²² *Ibidem*, pp. 147-148.

²³ *Ibid.*, pp. 326-327.

²⁴ *Ibid.*, pp. 329-330.

problématique coloniale, mais bien éloignée de la présentation qui en a été faite par nos vigilants censeurs !

Quel projet de vie avec les Algériens ?

[Retour à la table des matières](#)

En 1837, Tocqueville est utopiste – une fois n'est pas coutume et croit possible l'assimilation dans la différence, une assimilation qui garderait les habitudes et coutumes de chacun : « Lorsque des Français et des Arabes habitent le même district, il faut donc se résoudre à appliquer à chacun d'eux la législation qu'il peut comprendre et qu'il a appris à respecter ». Et il ajoute : « Mais ce n'est pas assez pour les Français de se placer à côté des Arabes, s'ils ne parviennent pas à établir avec eux un lien durable et à former enfin des deux races un seul peuple » ²⁵. (Notons que, dès 1840, et à plus forte raison après son premier voyage en Algérie, cette hypothèse fut totalement éliminée)

En 1840, Tocqueville juge la situation : celle-ci s'est dégradée parce que le pouvoir politique a laissé toute latitude, ce qui « n'a jamais été ni sage, ni humain, ni même raisonnable dans un siècle civilisé [...] à une autorité militaire » ²⁶. L'autorité légale se comporte d'après des principes contraires « aux habitudes d'un peuple civilisé et libre ; [...] il s'est établi, près de la France et au nom de la France, un gouvernement désordonné, tyrannique, profondément illibéral, [...] étranger même aux notions élémentaires d'un bon régime colonial. Il donne l'idée d'un peuple barbare, servi par les légistes d'un peuple ultra-civilisé et corrompu employant l'art de ceux-ci pour satisfaire leurs passions brutales ; ou plutôt on y voit des hommes, généraux et administrateurs, [...] satisfaire des passions et des goûts irrités par la contrainte dans un pays dont la situation exceptionnelle leur servait de prétexte » ²⁷.

²⁵ *Ibid.*, pp. 150-151.

²⁶ *Ibid.*, pp. 196.

²⁷ *Ibid.*, pp. 197.

Il réaffirme que la Kabylie doit rester à l'écart de toute action militaire et qu'il faut « coloniser quelques points de la côte et dominer l'intérieur à la manière des Turcs ». Nous sommes donc loin d'une guerre totale.

Naturellement, le gouvernement et les autorités militaires ne tiennent aucun compte des avis de Tocqueville et la situation continue à se dégrader. Il décide d'aller constater les faits sur place et il effectue deux voyages en Algérie, en 1841 et 1846.

La conduite de la guerre

[Retour à la table des matières](#)

Les deux textes présentés dans le paragraphe 4 de l'article du *Monde diplomatique* scandalisent justement aujourd'hui ; il est regrettable cependant qu'ils ne soient pas mis en perspective avec ce qui précède : si la France veut rester en Algérie, elle n'a d'autre choix, pour gagner la guerre, que de détruire les villes qui peuvent servir de base arrière à Abd-el-Kader, brûler les récoltes, désoler les tribus. Mais, dans le même temps, Tocqueville dénonce tout ce qui, pris en dehors de la poursuite des opérations militaires, doit être considéré comme des exactions. Piètre consolation peut-être, mais l'auteur de l'article aurait été plus crédible s'il n'avait omis le paragraphe immédiatement antérieur dans lequel l'auteur de *La Démocratie en Amérique* condamne le comportement de l'armée française dénoncé par Lamoricière lui-même : « Pour ma part, j'ai rapporté d'Afrique la notion affligeante qu'en ce moment nous faisons la guerre d'une manière beaucoup plus barbare que les Arabes eux-mêmes. C'est, quant à présent, de leur côté que la civilisation se rencontre. Cette manière de mener la guerre me paraît aussi inintelligente qu'elle est cruelle. Elle ne peut entrer que dans l'esprit grossier et brutal d'un soldat. Ce n'était pas la peine en effet de nous mettre à la place des Turcs pour reproduire ce qui en eux méritait la détestation du monde. Cela, même au point de vue de l'intérêt, est beaucoup plus nuisible qu'utile ; car, ainsi que me le disait un autre officier, si nous ne visons qu'à égaler

les Turcs nous seront par le fait dans une position bien inférieure à eux : barbares pour barbares, les Turcs auront toujours sur nous l'avantage d'être des barbares musulmans »²⁸.

Sortir de la guerre

[Retour à la table des matières](#)

Il faut, dans une perspective coloniale, gagner la guerre pour pouvoir établir un nouveau type de rapports avec les indigènes, établir une paix viable et, pour cela, respecter la civilisation musulmane et éviter à tout prix toute nouvelle aventure militaire et ne lancer aucune opération en Kabylie. Tocqueville définit dans son rapport de 1847 les conditions absolument nécessaires à une bonne colonisation qu'il croit possible. Il faut que les comportements racistes soient interdits et sanctionnés par la loi, que la justice soit exacte mais rigoureuse, que la France aide au maintien et au développement de la société musulmane en aidant les Algériens « à relever [leurs écoles], à multiplier ceux qui y enseignent, à former les hommes de loi et les hommes de religion, dont la civilisation musulmane ne peut pas se passer plus que la nôtre ».

Tocqueville n'est pas Bugeaud : une simple erreur de lecture ?

Dans l'article d'Olivier Le Cour Grandmaison, comme dans le livre de T. Todorov, le point le plus critiquable est l'assimilation entre l'attitude de Tocqueville et celle de Bugeaud. Les deux auteurs justifient leur critique de l'auteur de *La Démocratie en Amérique* en lui faisant endosser les propos de Bugeaud auquel il aurait pleinement souscrit.

²⁸ O.C., III, 1, p. 226.

Tocqueville sectateur de Bugeaud, appelant comme lui à la guerre contre la paix ? Il suffit pour être assuré du contraire de lire son intervention dans le débat de juin 1846. L'auteur de l'article rappelle l'hommage de Tocqueville à Bugeaud qui a rendu au pays l'immense service de lui apprendre à mener une guerre en Afrique. Le propos est exact, mais le lecteur attentif de Tocqueville sait très bien que, dans toutes les interventions de celui-ci comme parlementaire ou rapporteur de commission, le premier compliment de convenance passé n'est là que pour renforcer l'attaque qui suit.

Faut-il voir là une erreur de lecture ? Le contresens serait de taille. Faut-il penser que pour prouver, absolument, la validité de sa thèse, l'auteur a forcé peu ou prou le texte ? C'est sans doute vrai, mais il y a plus ! Les partisans de cette thèse tiennent tellement à prouver que Tocqueville est responsable de tous les maux de l'Algérie d'hier et d'aujourd'hui qu'ils passent à côté de l'essentiel : ils ne voient pas qu'il nous indique, dès 1847, comment le pouvoir militaire met, et va continuer à mettre en péril le pouvoir politique de la démocratie jusqu'à la catastrophe finale.

Bugeaud : un général factieux ! La démocratie au risque de son armée

[Retour à la table des matières](#)

Le 9 juin 1846, Tocqueville intervient dans le débat sur les crédits extraordinaires : « M. le maréchal Bugeaud a rendu sur la terre d'Afrique un grand service à son pays , et ce service le voici. Il est le premier qui ait su appliquer partout en même temps le genre de guerre qui est, à mes yeux comme aux siens, le seul genre de guerre praticable en Afrique » ²⁹. Excuse et glorification du massacre : « La différence entre Bugeaud et lui n'est que de style », écrit T. Todorov ³⁰ ; O. La Cour Grandmaison reprend un exemple de même nature et porte

²⁹ *O.C.*, III, 1, p. 299.

³⁰ *Op. cit.*, p. 32.

un jugement assez comparable dans le dernier paragraphe de son article.

C'est oublier que Tocqueville est fortement opposé à la politique globale de Bugeaud qui ne vise qu'à la poursuite et à l'aggravation de la guerre³¹. Comment expliquer que l'on ne cite pas la suite immédiate de la période oratoire qui renverse totalement la perspective ? Qu'on en juge : « Ainsi donc, je reconnais pleinement les grandes qualités militaires de M. le maréchal Bugeaud ; mais ceci dit, il me sera permis d'ajouter que M. le maréchal Bugeaud n'a rien fait, rien, il a nui ; [...] il n'a donc rien fait, et souvent il a empêché de faire »³².

En effet, Bugeaud s'était lancé, en 1846 dans une expédition contre la Kabylie, malgré les ordres reçus de Paris, et pour sa publicité politique il fait état, dans la presse, de son refus d'obéir. Le gouvernement comme plus tard ceux de la quatrième République choisit « le parti de la résignation [...]. On n'a point désavoué le maréchal Bugeaud, on ne l'a pas rappelé »³³. Tocqueville conclut son intervention du 9 juin 1846 par les propos suivants : « Lorsque j'entends qu'une démission a été offerte par le maréchal Bugeaud et n'a point été acceptée, je ne puis m'empêcher de supposer que ce qui fait maintenir le maréchal Bugeaud en Afrique est bien moins le bien qu'on attend là de lui pour la France, que le mal qu'on pourrait craindre de lui ici, à Paris »³⁴.

Tocqueville voudrait que la paix rende possible la colonisation ; la carrière et la gloire de Bugeaud étaient directement liées aux opérations militaires ; la guerre est signe de sa puissance et lui permet de rêver au pouvoir politique.

³¹ Le 2 juin 1847, Tocqueville fait refuser le projet de loi ouvrant, à l'instigation de Bugeaud, un crédit de 3 millions de francs pour le développement de camps agricoles (d'origine militaire) en Algérie ; voir également *O.C.*, XIV, pp. 245-251.

³² *Ibid.*, pp. 299-300. Ce passage ne figure évidemment pas dans les textes retenus par T. Todorov.

³³ *Ibid.*, p. 303.

³⁴ *Ibid.*, pp. 306.

Ce qui s'est passé en Algérie du temps de Tocqueville, comme ce qui s'est passé ensuite avec la poursuite de la conquête sous le Second Empire, et à partir du 8 mai 1945, jour où l'armée du Gouvernement provisoire écrase dans le sang les premiers mouvements de la Kabylie, vérifie très exactement les analyses des Tocqueville dans la seconde *Démocratie*³⁵ : l'armée fera naturellement courir à la démocratie des risques majeurs : risque de défaite lorsqu'une armée commandée par des vieux généraux entre en guerre, risque de prise du pouvoir directe ou indirecte, dans les périodes troublées, par une armée qui voit dans la guerre et l'aventure militaire la satisfaction de ses appétits et de ses intérêts ³⁶.

Épilogue

[Retour à la table des matières](#)

Tocqueville fut certes colonialiste ; mais certainement pas à la façon de la caricature qu'on en fait aujourd'hui. S'il eut un tort, ce fut de penser qu'il était possible à la raison et à la volonté politique de contrecarrer une action si mal engagée ; il aurait dû savoir que les exigences qu'il avait énoncées ne seraient jamais réalisées ; en un mot, il ne fut peut-être pas, en cette occasion, assez tocquevillien.

³⁵ Troisième partie, chap. XXII à XXVI. Relevons notamment cette phrase : « Tous les ambitieux que contient une armée démocratique souhaitent donc la guerre avec véhémence » (*Seconde Démocratie*, p. 272). On lira aussi ceci : « Les officiers d'Afrique ne sont assurément pas plus exempts que les autres de cette ambition grossière et personnelle, et il faut s'attendre que les uns et les autres voudront souvent faire par la guerre des choses qu'on eût obtenues sans elle ou se jeteront inutilement dans des entreprises meurtrières pour avoir l'occasion d'y briller » (*O.C.*, III, 1, *Travail sur l'Algérie*, octobre 1841).

³⁶ Le 6 mars 1946, un accord est signé entre Jean Sainteny et Hô Chi Minh, prévoyant un Vietnam uni et indépendant, dans le cadre de l'Union française ; le 23 novembre suivant, l'amiral d'Argenlieu lance véritablement la guerre du Vietnam en bombardant le port de Haiphong et en occasionnant plusieurs milliers de morts.

L'histoire nous a appris qu'il n'existe pas de bonne colonisation, mais rappelons-nous l'horrible répression de la Kabylie le 8 mai 1945, les huit années de guerre d'Algérie, quatre ans avant de Gaulle, quatre avec lui, les deux putschs militaires, mais également la stupidité du jeu politique qui, après la victoire du Front Républicain en 1956, aboutit à confier le pouvoir à l'équipe Mollet-Mitterrand alors que l'on attendait Mendès France qui mettrait fin à la guerre d'Algérie, pensait une partie du peuple à gauche, qui la liquiderait, grommelait la droite. Le prix eût été de toute façon moins lourd à payer pour tous, la honte moins grande ³⁷.

Relisons l'avertissement solennel que donne Tocqueville dans son rapport de 1847 : si les conditions énoncées plus haut n'étaient pas remplies, il en sortirait une tragédie supplémentaire, ajoutant le drame au drame et les violences absurdes, les flots de sang. « La commission est convaincue que de notre manière de traiter les indigènes dépend surtout l'avenir de notre domination en Afrique, l'effectif de notre armée et le sort de nos finances; car, en cette matière, les questions d'humanité et de budget se touchent et se confondent. Elle croit qu'à la longue un bon gouvernement peut amener la pacification réelle du pays et une diminution très notable dans notre armée. Que si, au contraire, sans le dire, car ces choses se sont quelquefois faites, mais ne se sont jamais avouées, nous agissions de manière à montrer qu'à nos yeux les anciens habitants de l'Algérie ne sont qu'un obstacle qu'il faut écarter ou fouler aux pieds ; si nous enveloppons leurs populations, non pour les élever dans nos bras vers le bien-être et la lumière, mais pour les y étreindre et les y étouffer, la question de vie ou de mort se poserait entre les deux races. L'Algérie deviendrait, tôt ou tard, croyez-le, un champ clos, une arène murée, où, les deux peuples devraient combattre sans merci, et où l'un des deux devrait mourir. Dieu écarte de nous, Messieurs, une telle destinée ! » ³⁸.

Tocqueville mérite-t-il donc toute l'indignité dont le chargent nos vertueux censeurs ? Que les lecteurs ne se laissent pas abuser par des

³⁷ Pensons, par exemple à la situation qui fut faite aux harkis.

³⁸ *O.C.*, III, 1, p. 329.

titre accrocheurs mais qu'ils fassent confiance à leur esprit critique et à leur intelligence des textes.

Fin du texte